

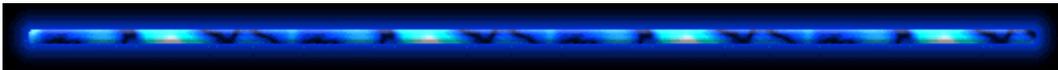
*LIBER AL vel LEGIS sub Figurâ CCXX*

*as delivered by XCIII = 418 to DCLXVI*

*Aleister Crowley*

*(A.A. Publication en Classe A.)*

*Liber CCXX, Le Livre de la Loi*



**Introduction au Liber AL vel Legis et avertissement des traducteurs**

(Introduction *au Livre de la Loi* in *Équinoxe* Vol. I No.3)

*Fais ce que tu veux sera le tout de la Loi.* (I. 40.)

Plusieurs traductions françaises du Livre de la Loi ont déjà vu le jour en France ou au Canada; il est probable que celle-ci ait bel et bien une place à part: outre les moyens mis en oeuvre pour son élaboration, c'est le but qu'elle se propose d'atteindre qui devrait asseoir son autorité. En effet, le Livre de la Loi, techniquement appelé Liber AL vel Legis, Sub Figura XXXI ou CCXX selon qu'il s'agisse du manuscrit ou de son édition corrigée par son scribe Aleister Crowley (1875-1947), est le premier, et le plus important des écrits reçus entre 1904 et 1911 et qu'il qualifiera de sacrés: il est alors nécessaire pour en faire la traduction, outre avoir les qualifications requises pour ce qui est de la langue et du domaine concerné, de respecter les règles afférentes à cette catégorie délicate d'écrits, sans parler des exigences spécifiques au texte lui-même, exigences que nous aborderons plus loin.

Il est peut-être d'abord utile de décrire les circonstances entourant la révélation du livre.

Ce n'est pas notre propos ici de présenter son auteur, ou plutôt, et selon lui, son scribe: Aleister Crowley, le mage-poète-motagnard anglais sans lequel la magie ne serait désormais guère plus qu'une branche de l'occultisme. On pourra trouver les détails de sa vie et de sa pensée dans les ouvrages cités dans la bibliographie ci-après. Il suffira de rappeler que la Grande Bête 666 se trouvait, en ce printemps 1904, au Caire en voyage de noces, ce qui ne l'empêchait pas d'entretenir, par une discipline spirituelle que peu de magiciens ont la volonté d'observer, un athlétique Corps de Lumière (la sphère de sensations).

"Ils t'attendent" avait déclaré Ouarda (Ouarda signifiant Rose en arabe, prénom de l'épouse de Crowley) à propos du dieu Horus, également nommé Râ-Hoor-Khuit. En effet, bien qu'ignorant tout

de l'Egypte ancienne, la compagne du futur prophète reconnut au musée Boulak une stèle de bois peint datant de la XXVI dynastie représentant Horus et immatriculée du nombre auquel Crowley était associé depuis son enfance: 666. Après avoir fait traduire le texte de la stèle, Crowley élaborera un rituel d'évocation à Horus et célébrera l'équinoxe comme il avait coutume de le faire, c'est à dire selon l'enseignement de la Golden Dawn. Ce travail culminera avec trois séances, les 8, 9 et 10 Avril de midi à une heure, au cours desquelles une voix dicta distinctement à Crowley, et en présence de Rose, chacun des trois chapitres du Livre de la Loi.

## *LE LIVRE DE LA LOI*

Le livre se présente comme une théophanie de Nuit (chapitre 1), Hadit (chapitre 2) et Râ-Hoor-Khuit (chapitre 3). A l'image d'autres livres saints, il contient une loi, un symbolisme tendant à la ritualisation, des énigmes et, le fait est notable, l'interdiction sans appel de le commenter et même de l'étudier! La première lecture finie, il ne nous restera plus qu'à détruire le volume ou faire des efforts d'imagination pour l'aborder différemment... Nous ne nous engagerons donc pas sur ce chemin et nous nous bornerons à dire que Crowley mit quelque temps à accepter le contenu de la révélation, laquelle d'ailleurs ne laisse personne indifférent. Il reconnaîtra tout de même bientôt la loi de Thélème (" Le mot de la Loi est Thélème " (I. 39.); Thélème signifiant volonté en grec -le grec et sa numérologie sont l'une des clés du livre) comme la clé absolue de la nouvelle ère, autrement nommée dans le langage gnostique de Crowley: le nouvel Æon, l'Æon d'Horus, l'enfant couronné et conquérant, seigneur du nouvel Æon. Celui-ci supplante alors l'Æon d'Osiris, le dieu agonisant, ayant lui-même succédé à celui d'Isis; chaque Æon couvrant une période d'environ deux mille ans.

## LA TRADUCTION

"Vois! Ceci est révélé par Aiwass le ministre de Hoor-Paar-Kraat" (I. 7.). Crowley s'est longtemps demandé si Aiwass était son propre ange gardien ou s'il s'agissait d'une entité distincte de son être (il finira par trancher en faveur de la première solution); toujours est-il que le scribe n'est autre que la réincarnation du prêtre égyptien Ankh-af-na-Khonsu -"Mon scribe Ankh-af-na-Khonsu..." (I. 36.) que l'on voit sur la stèle converser avec le dieu. Ces précisions sont importantes pour comprendre le langage employé, et l'anglais semble parfois teinté de quelque chose comme de l'égyptien ancien...

"Ce livre sera traduit dans toutes les langues: mais toujours avec l'original dans l'écriture de la bête..." (III. 47.). Vous trouverez donc le manuscrit en regard de la traduction. A propos de la langue, comme nous le faisons remarquer plus haut, l'anglais employé dans ce texte comporte un certain nombre d'originalités que Crowley considérait à l'époque comme des fautes de style, voire de grammaire (n'allez pourtant pas croire que c'est ici que se trouve la raison profonde de l'attribution de la paternité de l'ouvrage au ministre de Hoor-Paar-Kraat par le poète de Cambridge...). Ces bizarreries ont évidemment été entièrement reproduites, sans volonté de corriger un texte qu'Hymaneus Beta, Fr. Sup. de l'Ordo Templi Orientis regrette, sur le ton de la plaisanterie, qu'il n'ait encore été traduit en anglais... Il nous semble de toute façon évident qu'un texte sacré comporte plusieurs niveaux qui le rendent intraduisible; notre travail n'est alors qu'une facilité d'accès à l'original.

Un problème de traduction s'est posé qui doit être soulevé: le texte est adressé personnellement par Aiwass à son scribe et possède néanmoins par endroits un caractère universel: la seconde personne, unique en anglais, a donc été rendue soit au singulier, soit au pluriel selon les cas. Il appartient au lecteur de reprendre le texte s'il le désire, à l'aide du manuscrit en regard.